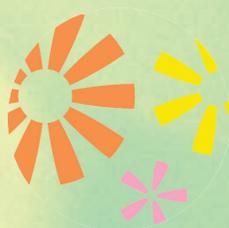


# POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES

Le capital humain étant notre outil de travail, les ressources humaines jouent de ce fait un **rôle essentiel** dans notre activité tournée vers **l'amélioration de l'accompagnement** des personnes en situation de handicap.



Cette politique englobe les points clés constituant une base saine pour une gestion des ressources humaines **coopérante, bienveillante, attractive et efficiente** permettant l'épanouissement et la coopération de l'ensemble des potentiels de l'équipe pluridisciplinaire que nous constituons.

Son esprit sert de base et devra être respecté en toutes circonstances.

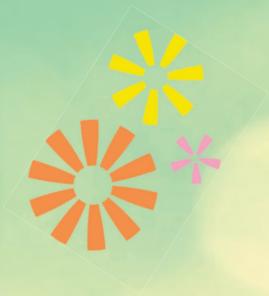


# APAJH

Nord

*" Pour un réel parcours inclusif : un accès à tout, pour tous, partout, avec tous. "*





# SOMMAIRE

**UNE ORGANISATION COOPÉRATIVE,  
APPRENANTE ET RESPONSABILISANTE**

**L'ACCOMPAGNEMENT ET LE  
DÉVELOPPEMENT DES TALENTS**

**DES PROFESSIONNELS EXPERTS ET  
AMBASSADEURS**

**UN DIALOGUE SOCIAL FACILITÉ**

**L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE  
AU TRAVAIL INTÉGRÉE DANS TOUTES  
LES DÉCISIONS**





**UNE ORGANISATION  
COOPÉRATIVE,  
APPRENANTE ET  
RESPONSABILISANTE**



**Chaque professionnel a une responsabilité personnelle** dans la manière dont il coopère avec les autres, en tant que manager ou en tant que collègue.

**Les décisions stratégiques, projets et l'organisation doivent être co-construits** en favorisant la transversalité avec un temps d'échange, de débat permettant à chaque professionnel quel que soit son statut et son métier de s'exprimer et d'émettre de nouvelles idées.

Si le professionnel est embauché c'est que l'association lui fait **confiance**. Elle lui confie alors une mission claire et définie. Ce cadre sécurisé assure sa **liberté d'action, son autonomie, l'expression de sa créativité et son interdépendance**.



Membre à part entière de l'équipe pluridisciplinaire, **la direction des ressources humaines et ses équipes, pilotent, conseillent, et soutiennent** sur toutes les questions relatives à la gestion des ressources humaines, **sans toutefois se substituer** aux responsables compétents.

Tout en fournissant, un soutien administratif de premier ordre, son **rôle principal** est d'apporter une **valeur ajoutée** à l'activité de l'association et de jouer un **rôle proactif** dans chaque situation où sa contribution est requise : une organisation soutenance humaine à sa place. Les procédures et process s'efforceront de garantir une **organisation simple, agile et adaptée.**





# L'ACCOMPAGNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES TALENTS



**La formation et le partage d'expérience font partie intégrante de notre culture associative.** Chaque professionnel, à tous niveaux, est conscient du besoin d'améliorer en permanence ses connaissances et compétences ainsi que de les partager.

**L'ambition est de permettre à chacun de s'épanouir professionnellement,** de faire coïncider son projet professionnel avec le projet associatif.

Un soin tout particulier est mis sur l'accueil et l'intégration au sein de l'équipe pluridisciplinaire, au sein de l'établissement et/ou service et au sein de l'association. **Chaque professionnel développe un sentiment d'appartenance et une activité ouverte vers l'extérieur.**

## TROIS MOTS D'ORDRE

**ATTIRER**

**DÉVELOPPER**

**FIDÉLISER  
LES TALENTS**





# DES PROFESSIONNELS EXPERTS ET AMBASSADEURS



Toutes les énergies sont tournées vers la mission associative, à savoir le meilleur pour la personne accompagnée. Chaque professionnel doit connaître, prioriser et intégrer dans toutes ses actions et décisions le projet ainsi que les valeurs associatives.

Chacun faisant partie de l'équipe pluridisciplinaire, expert dans son domaine, est l'ambassadeur de la mission dans le cadre de son périmètre et **met tout en œuvre pour faire rayonner le projet et les valeurs associatives.**

Il questionne, étudie, analyse ses pratiques, s'ouvre sur l'extérieur pour toujours tenter d'**améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap.**





# UN DIALOGUE SOCIAL FACILITÉ



L'organisation du dialogue social doit permettre un droit à la parole libre et sécurisée de tous professionnels. **Développer un dialogue de proximité entre les managers et les professionnels, et maintenir un dialogue constructif avec les partenaires sociaux.**

**Les temps d'échanges sont préparés et structurés.** Les informations sont échangées, la communication développée permettant à chacun de pouvoir se faire son opinion et d'**exprimer son avis essentiel à la coopération.**





L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ  
DE VIE AU TRAVAIL INTÉGRÉE  
DANS TOUTES LES DÉCISIONS



**La qualité de vie au travail est l'affaire de tous.** Les actions pour améliorer la qualité de vie au travail sont co-construites et mesurées pour pouvoir en évaluer l'efficacité et les effets.

L'association développe une atmosphère de travail agréable et correspondante aux aspirations des professionnels. **Les événements fédérateurs et/ou festifs sont favorisés pour permettre de renforcer les liens et solidifier le sentiment d'appartenance.**

Tout en garantissant la continuité de service, **la conciliation vie professionnelle et vie personnelle est favorisée** et permet à chaque professionnel de **s'épanouir dans son travail et de trouver un véritable équilibre.**

Toutes les décisions sont prises en premier lieu au regard de **l'amélioration de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et/ou de l'activité du secteur économique** et en second lieu au regard de l'amélioration de la qualité de vie au travail des professionnels.







LAÏCITÉ



CITOYENNETÉ



SOLIDARITÉ



# APAJH

Nord

*Une association au service de toutes les personnes en situation de handicap.*

8 bis, rue Bernos 59000 Lille

03 20 43 96 11

asso@apajhnord.fr

www.apajhnord.fr

Retrouvez-nous sur

